

Recherches sociographiques



John GRUBE, *Bâtisseur de pays. (Étude sur le nationalisme au Québec)*

Paul Prévost

Volume 24, numéro 1, 1983

L'entreprise canadienne-française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056021ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056021ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Prévost, P. (1983). Compte rendu de [John GRUBE, *Bâtisseur de pays. (Étude sur le nationalisme au Québec)*]. *Recherches sociographiques*, 24(1), 130–131.
<https://doi.org/10.7202/056021ar>

John GRUBE, *Bâtisseur de pays. (Étude sur le nationalisme au Québec)*, Montréal, L'Action nationale, 1981, 256p.

Bâtisseur de pays est une étude sur le nationalisme québécois à travers la pensée de François-Albert Angers, sa principale figure d'après l'auteur. John Grube est diplômé en langues orientales et en littérature anglaise ; il a enseigné aux universités de Toronto et de Windsor. Comme Ontarien, Torontois et protestant, il n'était pas particulièrement préparé pour une telle tâche. Il avoue lui-même qu'il avait des idées toutes faites et qu'il lui a fallu tout réapprendre pour étudier le Québec. « Il me faut tout déchiffrer : le social, l'économique, le politique, l'histoire et entrer dans le Québec comme si j'y avais toujours vécu ! » (P.7.) C'est ainsi qu'à travers ses lectures sur le Québec, il découvre l'Action nationale puis François-Albert Angers. Profondément intéressé par le sujet, il décide de lui consacrer une année sabbatique.

Le produit de cette recherche intensive, *Bâtisseur de pays*, se présente comme une mosaïque où chaque thème correspond à un des grands débats nationalistes franco-québécois et où l'essence est une description très documentée de F.-A. Angers, sa pensée, ses stratégies et ses combats. L'auteur distingue huit thèmes majeurs soit : la paix, la centralisation, la sécurité sociale, la fiscalité, la langue, l'éducation, la pensée nationale et la coopération. Il y présente Angers comme un tacticien, un penseur, un stratège, un écrivain, un orateur et un leader, dont l'action face à un problème prend généralement la forme suivante : « 1. Premièrement, il faut parer au danger immédiat. Le lutteur et le polémiste sont à l'avant-garde. 2. Advenant un sursis dans le conflit, il faut comprendre à fond les principes en cause. 3. L'intelligence du pourquoi donne lieu à une stratégie. 4. Puis, suivant cette stratégie, il faut changer la perception publique en la matière et la convaincre d'une perspective nouvelle. » (P. 38.) C'est à la deuxième étape de son processus que F.-A. Angers approfondira les problèmes de la centralisation, la sécurité sociale, la fiscalité, la langue et l'éducation puis nous livrera sa pensée nationale, son projet de société québécoise et son projet de libération économique par la coopération. À la troisième étape, il élaborera avec ses collaborateurs les grandes stratégies nationalistes québécoises, telles la mise sur pied d'une Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (décentralisation), soit la Commission Tremblay, le vote d'une loi provinciale d'impôt sur le revenu et la réclamation d'un droit pour le citoyen du Québec à prendre pleine déduction de son impôt provincial à même l'impôt fédéral, le lancement des États généraux québécois et la formation du Front du Québec français contre la loi 63 et la loi 22.

Selon John Grube, « François-Albert Angers fut parmi les disciples de Groulx celui qui doutait [...] Il lui fallait des preuves, des faits, des chiffres. Dans ce milieu généreux, idéaliste mal servi, qu'étaient les premiers grands nationalistes du Québec, M. Angers était l'homme de sciences, de l'économie appliquée. Non seulement il lui fallait le fond des choses mais aussi le tableau d'ensemble, à la fois dans le mouvement historique qui entraînait tout un peuple et dans la situation présente [...] » (P. 212.)

« Collaborateur intime de Bourassa et de Groulx lors de la campagne anti-conscriptionniste de 1942, Angers sut pousser plus loin qu'eux les réponses aux questions clefs de la guerre et de la paix. Si la deuxième guerre mondiale n'était qu'une guerre contre les autres, la croisade n'était pas nécessaire et le Québec pouvait rester un îlot neutre, comme la Suisse... Une fois raisonnée à fond cette neutralité du Québec, Angers n'hésita pas à mener une lutte également féroce contre le déclenchement de la guerre froide et contre les provocations de l'OTAN et NORAD. À partir de cette neutralité, il trouve la voie de l'indépendance : un peuple qui a accédé à l'indépendance par des voies pacifiques, grâce à sa fidélité, à sa patience, à sa ténacité et à son pacifisme naturel [...] » (P. 216.)

« De même quand Angers analyse la centralisation d'Ottawa il suit pas à pas les empiétements du gouvernement central et de là, il poursuit son étude jusqu'aux sources universelles du problème et il conclut : "Le problème de la dimension d'un état donné ne conduirait pas à rechercher le

maximum, mais bien l'optimum. Les petits pays ont plus de chances d'arriver à l'optimum..." Il tirera de ce principe une conception de l'autonomie du Québec à l'intérieur du Canada puis de l'autodétermination du Québec avec ses autres associés canadiens. » (P. 217.)

« Avec le Rapport Parent vers 1965, il y eut un véritable essai d'américaniser la pensée sociale du Québec. On voulait muter l'éducation humaniste et la sécurité sociale catholique en des systèmes de dépendances de l'État. » (P. 217.) F.-A. Angers résiste à ce mouvement et après analyse propose une revalorisation de la doctrine sociale de l'Église et du faire soi-même dans le champ de l'éducation et de la sécurité sociale.

Ce projet de société ne signifie pas beaucoup pour François-Albert Angers si cette société n'a pas la maîtrise de sa vie économique. Il « se rendit vite compte que la libération économique ne se ferait que par les Québécois eux-mêmes. Faire appel aux Québécois comme constituant la force des consommateurs d'un pays, comme constituant le marché, voilà le pas à accomplir. Il ne faut plus tellement chercher le capital mais les personnes. Éduquer le Québécois à devenir lui-même l'artisan de sa propre libération économique. Lui apprendre à travailler ensemble, avec une pensée nationale, avec un vouloir commun de mieux-être. Quelle que soit la motivation profonde, M. Angers venait de découvrir la clef de la libération économique, celle de la coopération. » (P. 191.) « Il n'y a pas d'autre solution : aller vers les coopératives de consommation. Elle a fait ses preuves ailleurs : l'idée coopérative ne vise pas à autre chose, en effet, que d'organiser la distribution d'abord, puis la production ensuite, à partir du consommateur et pour le consommateur. Normalement, les organisations coopératives vont donc mettre l'économie au service de la consommation, c'est-à-dire dans un pays où la majorité des consommateurs est canadienne-française au service des Canadiens-Français. » (P. 194.)

Grube conclut sur ces mots : « Attaché à une grande cause, Angers a pris la taille d'un géant. J'ai respecté sa pensée. J'ai chéri ses combats. Je l'ai suivi avec la plus grande objectivité. Mais, maintenant j'en suis rendu à saluer avec le plus grand respect un véritable bâtisseur de pays. » (P. 222.)

En somme, *Bâtisseur de pays* est un livre écrit sérieusement, il est bien documenté, accessible, et nous permet de lever un coin du voile sur l'œuvre d'un des grands nationalistes québécois. L'auteur a su, pour mettre en relief la pensée de François-Albert Angers, élargir à l'occasion son cadre de référence et, de plus, s'il affiche une sympathie évidente, en aucun cas il ne sombre dans l'apologie.

Paul PRÉVOST

*Département d'économie,
Université du Québec à Chicoutimi.*

Pauline CÔTÉ, *L'idéologie du B.A.E.Q. et les relocalisés de l'Est du Québec*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1981, 193p. (« Cahiers du G.R.I.D.E.Q. », 7.)

L'auteur de ce cahier soulève des questions importantes et apporte de l'information nouvelle au sujet des relocalisés de l'Est du Québec, ce qui est précieux dans l'état actuel de ce champ de recherche. La démonstration suit en gros la trajectoire suivante : 1. la représentation que se font les relocalisés de leur nouveau milieu urbain est plus conforme au modèle prévu et plus positive que leur adaptation concrète ; 2. les représentations du milieu urbain et le degré d'adaptation varient selon l'âge, le sexe et le programme de relocalisation auquel les personnes ont été soumises ; 3. le modelage par l'idéologie gouvernementale explique le fait que les représentations soient plus conformes au modèle que les adaptations concrètes. Malheureusement, l'ensemble de tout cela n'est clairement exprimé qu'en conclusion, aux pages 123-127. On trouve la première formulation exacte